38SIS06014

Fiche Détaillée

1 - Identification

Identifiant :	38SIS06014
Nom usuel :	Carrière du Lémand
Adresse :	avenue du Lémand
Département :	ISERE - 38
Commune principale :	VILLEFONTAINE - 38553
Caractéristiques du SIS :	Par Arrêté préfectoral du 19 juillet 1973 et 14 juin 1984 les carrières "LEMAND" et "Le COUVENT" ont été autorisées sur ce site. Des sables de fonderie de la société des Fonderies de l'Isère ont servi au comblement des carrières jusqu'en 1994. Ces sables de fonderies, analysés en 1999, contiennent du phénol. L'eau souterraine a été analysée et n'est pas contaminée par cette substance. La carrière a été ré-aménagée pour un usage industriel.

2 - Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	38.0017	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=38.0017

3 - Sélection du SIS

4 - Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde : 868203.0 , 6504880.0 (Lambert 93)

5 - Liste parcelles cadastrales

Code commune	Nom commune	Section	Parcelle	Date
38553	VILLEFONTAINE	0A	818	25/09/2017
38553	VILLEFONTAINE	0A	901	25/09/2017
38553	VILLEFONTAINE	0A	977	25/09/2017
38553	VILLEFONTAINE	0A	978	25/09/2017
38553	VILLEFONTAINE	0A	980	25/09/2017
38553	VILLEFONTAINE	0A	981	25/09/2017

6 - Documents

7 - Cartographie dynamique

Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 38SIS06014

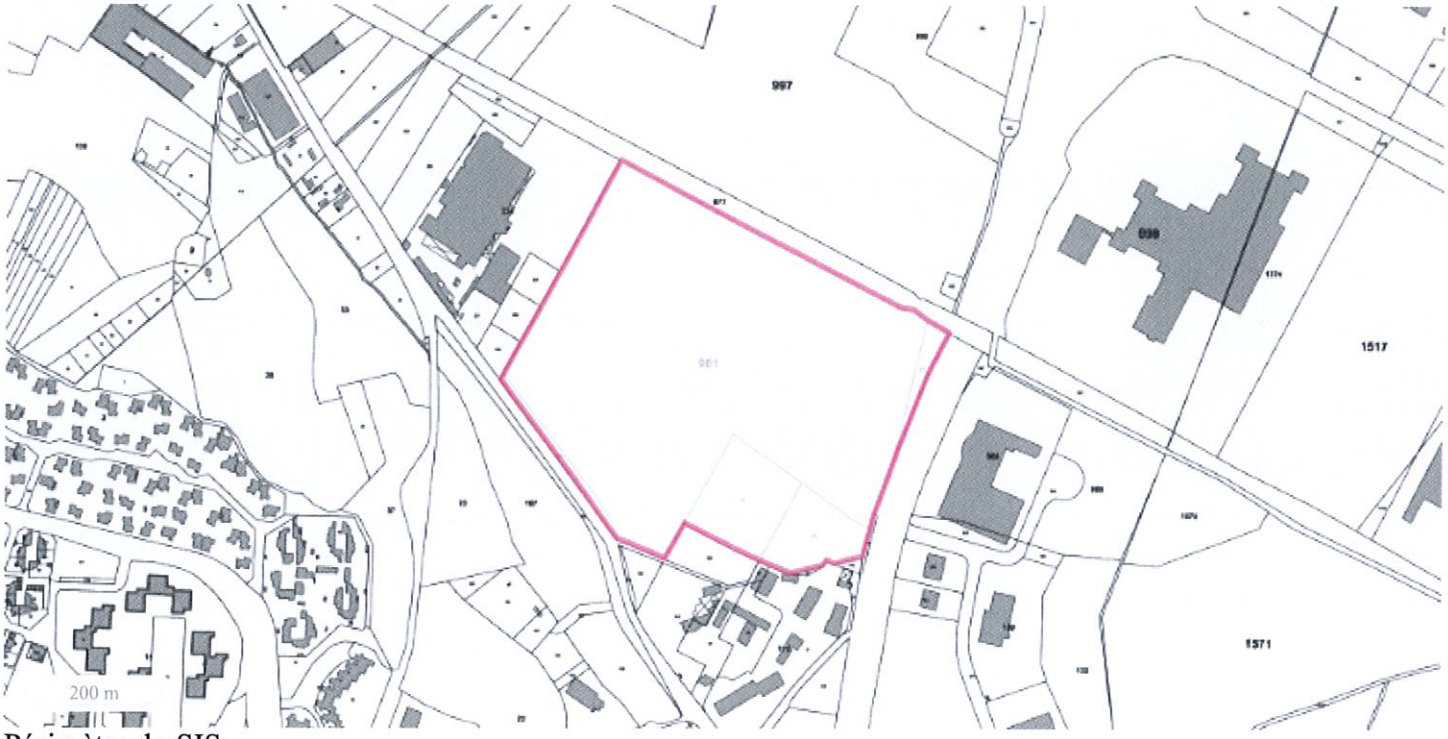

Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 38SIS06014

Pollution des sols : BASOL

Base de données BASOL sur les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif

Télécharger au format CSV

Région : Auvergne-Rhône-Alpes
Département : 38
Site BASOL numéro : 38.0017
Situation technique du site : ● Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usages ou servitudes imposées ou en cours
Date de publication de la fiche : 25/10/2004
Auteur de la qualification : DREAL UD 38

Localisation et identification du site

Nom usuel du site : LE LEMAND
Localisation :
Commune : Villefontaine
Arrondissement :
Code postal : 38090 - **Code INSEE :** 38553 (18 721 habitants)
Adresse :
Lieu-dit :
Agence de l'eau correspondante : Rhône - Méditerranée - Corse
Code géographique de l'unité urbaine : 38403 : Villefontaine (34 413 habitants)

Géoréférencement :

Référentiel	Coordonnée X	Coordonnée Y	Précision	Précision (autre)
LAMBERT II ETENDU	819820	2072439	Commune (centre)	

Parcelles cadastrales :
Non défini

Plan(s) cartographique(s) :

Aucun plan n'a été transféré pour le moment.

Responsable(s) actuel(s) du site : EXPLOITANT (si ICPE ancienne dont l'exploitant existe encore ou ICPE en activité)
Nom : E.P.I.D.A.
il s'agit DU DERNIER EXPLOITANT

Qualité du responsable : PERSONNE MORALE PRIVEE

Propriétaire(s) du site :

Nom	Qualité	Coordonnées
E.P.I.D.A.	PERSONNE MORALE PRIVEE	

Caractérisation du site à la date du 09/07/2001

Description du site :
Par Arrêté préfectoral du 19 juillet 1973 et 14 juin 1984 les carrières "LEMAND" et "Le COUVENT" ont été autorisés sur ce site. L'exploitation a été réalisée par diverses entreprises locales dans le cadre du développement de la Ville Nouvelle. La carrière était sous la responsabilité d'EPIDA.
Dès 1988, EPIDA a commencé la remise en état de la carrière LEMAND.
Un dépôt sauvage de déchets (OM et DIB) a été réalisé. Suite à action administrative, l'EPIDA a nettoyé le site.
Par ailleurs, des sables de fonderie ont été déversés sur ce site par la société des Fonderies de l'Isère jusqu'au 18 mars 1994, date à laquelle EPIDA a transmis à cette société une demande d'arrêt immédiat tout dépôt de sable de fonderie dans la carrière. A cause de la présence de ces sables cette carrière a été intégrée à l'inventaire 1996 des sites et sols pollués connus.

Description qualitative :
EPIDA a alors effectué des analyses d'eau sur le piézomètre d'Ecorcheboeuf afin de déterminer la présence ou non de phénol provenant de sables de fonderie, dans les eaux de la nappe phréatique. Ces analyses, réalisées fin 1994, mettent en avant l'absence de phénol (inférieur à 0,5 ug/l).
A la même époque, afin de résorber tout risque éventuel de pollution par phénol, EPIDA a réalisé des travaux d'isolement du dépôt de sable en fond de carrière avec purge des sables.
En juin 1998 la DRIRE a à nouveau signalé à EPIDA la réapparition de dépôts sauvages sur le site et demandé la prise de mesures pour que cessent ces dépôts. Il s'agissait essentiellement de pneumatiques et autres déchets solides.
Ces déchets ont été évacués. La présence de la société de nettoyage sur le site et la fermeture du site a enrayé tout dépôt intempestif.
Afin de statuer sur ce dossier, les services de la DRIRE ont informé EPIDA en octobre 1998 de la nécessité de réaliser un audit et un diagnostic du site, afin de définir les conditions de son réaménagement .
L'audit et le diagnostic ont été remis à l'administration en janvier 1999.
Aucune pollution des eaux n'a été signalée. La remise en état du site a été réalisée par mise en place de déchets

inertes de démolition et de terres de terrassement.
A ce jour, la configuration même de la carrière au sens du POS interdit l'implantation d'habitations ou d'industries.
Les résultats sur les sables de fonderies stockés (de 0,05 à 2,28 mg/kg de phénol)sont inférieures au seuil de 5 mg/kg au-dessous duquel les sables de fonderie sont acceptés dans dans des décharges connexes.

En conclusion de cette étude, le site a été classé comme "site banalisable" en fonction de l'usage actuel du site, c'est à dire "usage industriel". Tout changement d'usage devra cependant faire l'objet d'une Etude Simplifiée des Risques réactualisée.

La partie Sud du site, utilisée par l'EPIDA comme aire de stockage pour des matériaux inertes issus de ses chantiers ne peut plus être considéré comme une carrière. Dans ce cadre là, un arrêté complémentaire fixant les nouvelles conditions de remise en état sera proposé à Monsieur le Préfet de l'Isère. Cette proposition sera assortie de mesures de servitudes sur les parties de terrains ayant fait l'objet de remblaiement avec des sables de fonderie.

Description du site

Origine de l'action des pouvoirs publics : AUTRE

Origine de la découverte :

- [ ] Recherche historique
- [ ] Travaux
- [ ] Transactions
- [ ] Dépôt de bilan
- [ ] cessation d'activité, partielle ou totale
- [ ] Information spontanée
- [x] Demande de l'administration
- [ ] Analyse captage AEP ou puits ou eaux superficielles
- [ ] Pollution accidentelle

Autre :

Types de pollution :

- [x] Dépôt de déchets
- [ ] Dépôt aérien
- [ ] Dépôt enterré
- [ ] Dépôt de produits divers
- [x] Sol pollué
- [ ] Nappe polluée
- [ ] Pollution non caractérisée

Origine de la pollution ou des déchets ou des produits :

- [ ] Origine accidentelle
- [ ] Pollution due au fonctionnement de l'installation
- [ ] Liquidation ou cessation d'activité
- [ ] Dépôt sauvage de déchets
- [ ] Autre

Année vraisemblable des faits : 1988

Situation technique du site

Evénement	Prescrit à la date du	Etat du site	Date de réalisation
Evaluation simplifiée des risques (ESR)		Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usages ou servitudes imposées ou en cours	20/01/1999

Rapports sur la dépollution du site : *Aucun document n'a été transféré pour le moment.*

Caractérisation de l'impact

Déchets identifiés (s'il s'agit d'un dépôt de déchets) :

- [x] Déchets non dangereux
- [ ] Déchets dangereux
- [ ] Déchets inertes

Produits identifiés (s'il s'agit d'un dépôt de produits) :

- [ ] Ammonium
- [ ] Arsenic (As)
- [ ] Baryum (Ba)
- [ ] BTEX (Benzène, Toluène, Ethyl-benzène et Xylènes)
- [ ] Cadmium (Cd)
- [ ] Chlorures
- [ ] Chrome (Cr)
- [ ] Cobalt (Co)
- [ ] Cuivre (Cu)
- [ ] Cyanures
- [ ] H.A.P.
- [ ] Hydrocarbures

- [ ] Mercure (Hg)
- [ ] Molybdène (Mo)
- [ ] Nickel (Ni)
- [ ] PCB-PCT
- [ ] Pesticides
- [ ] Substances radioactives
- [ ] Plomb (Pb)
- [ ] Sélénium (Se)
- [ ] Solvants halogénés
- [ ] Solvants non halogénés
- [ ] Sulfates
- [ ] TCE (Trichloroéthylène)
- [ ] Zinc (Zn)

Autres :

<u>Polluants</u> présents dans les sols :

- [ ] Ammonium
- [ ] Arsenic (As)
- [ ] Baryum (Ba)
- [ ] BTEX
- [ ] Cadmium (Cd)
- [ ] Chlorures
- [ ] Chrome (Cr)
- [ ] Cobalt (Co)
- [ ] Cuivre (Cu)
- [ ] Cyanures
- [ ] H.A.P.
- [ ] Hydrocarbures
- [ ] Mercure (Hg)
- [ ] Molybdène (Mo)
- [ ] Nickel (Ni)
- [ ] PCB-PCT
- [ ] Pesticides
- [ ] Plomb (Pb)
- [ ] Sélénium (Se)
- [ ] Solvants halogénés
- [ ] Solvants non halogénés
- [ ] Substances radioactives
- [ ] Sulfates
- [ ] TCE
- [ ] Zinc (Zn)

Autre(s) polluant(s) présent(s) dans les sols :
Aucun

<u>Polluants</u> présents dans les nappes :

- [ ] Aluminium (Al)
- [ ] Ammonium
- [ ] Arsenic (As)
- [ ] Baryum (Ba)
- [ ] BTEX
- [ ] Cadmium (Cd)
- [ ] Chlorures
- [ ] Chrome (Cr)
- [ ] Cobalt (Co)
- [ ] Cuivre (Cu)
- [ ] Cyanures
- [ ] Fer (Fe)
- [ ] H.A.P.
- [ ] Hydrocarbures
- [ ] Mercure (Hg)
- [ ] Molybdène (Mo)
- [ ] Nickel (Ni)
- [ ] PCB-PCT
- [ ] Pesticides
- [ ] Plomb (Pb)
- [ ] Sélénium (Se)
- [ ] Solvants halogénés
- [ ] Solvants non halogénés
- [ ] Substances radioactives
- [ ] Sulfates
- [ ] TCE
- [ ] Zinc (Zn)

Autre(s) polluant(s) présent(s) dans les nappes :
Aucun

<u>Polluants</u> présents dans les sols ou les nappes :

- [ ] Ammonium
- [ ] Arsenic (As)
- [ ] Baryum (Ba)
- [ ] BTEX (Benzène, Toluène, Ethyl-benzène et Xylènes)
- [ ] Cadmium (Cd)
- [ ] Chlorures
- [ ] Chrome (Cr)
- [ ] Cobalt (Co)
- [ ] Cuivre (Cu)
- [ ] Cyanures
- [ ] H.A.P.
- [ ] Hydrocarbures
- [ ] Mercure (Hg)
- [ ] Molybdène (Mo)
- [ ] Nickel (Ni)
- [ ] PCB-PCT
- [ ] Pesticides
- [ ] Plomb (Pb)
- [ ] Sélénium (Se)
- [ ] Solvants halogénés
- [ ] Solvants non halogénés
- [ ] Sulfates
- [ ] TCE (Trichloroéthylène)
- [ ] Zinc (Zn)

Autres : Phénols - sables de fonderie

Risques immédiats :

- [ ] Produits inflammables
- [ ] Produits explosifs

- [ ] Produits toxiques
- [ ] Produits incompatibles
- [ ] Risque inondation
- [ ] Risque inondation
- [ ] Fuites et écoulements
- [ ] Accessibilité au site

Importance du dépôt ou de la zone polluée :
Tonnage (tonne) : 150000
Volume (m3) : 100000
Surface (ha) : 0

Informations complémentaires :
Aucune

Environnement du site

Zone d'implantation :
Habitat : DENSE
Industrie : LOURDE

Hydrogéologie du site :

- [ ] Absence de nappe.
- [x] Présence d'une nappe.

Utilisation de la nappe :

- [x] Aucune utilisation connue
- [ ] A.E.P.
- [ ] Puits privés
- [ ] Agriculture, industries agroalimentaires
- [ ] Autres industries
- [ ] Autre :

Utilisation actuelle du site :

- [ ] Site industriel en activité.
- [ ] Site industriel en friche.
- [x] Site ancien réutilisé

  - [ ] Zone résidentielle
  - [ ] Zone agricole
  - [x] Zone naturelle
  - [ ] Espace vert accueillant du public
  - [ ] Équipements sportifs
  - [ ] Commerce, artisanat
  - [ ] Parking
  - [ ] École
  - [ ] Autres établissements recevant du public (ERP)
  - [ ] Autre :

Impacts constatés :

- [ ] Captage AEP arrêté (aduction d'eau potable)
- [ ] Teneurs anormales dans les eaux superficielles et/ou dans les sédiments
- [ ] Teneurs anormales dans les eaux souterraines
- [ ] Teneurs anormales dans les végétaux destinés à la consommation humaine ou animale
- [ ] Plaintes concernant les odeurs
- [ ] Teneurs anormales dans les animaux destinés à la consommation humaine
- [ ] Teneurs anormales dans les sols
- [ ] Santé
- [x] Sans
- [ ] Inconnu
- [ ] Pas d'impact constaté après dépollution

Surveillance du site

Milieu surveillé :

- [ ] Eaux superficielles, fréquence (n/an) :
- [ ] Eaux souterraines, fréquence (n/an) :

Etat de la surveillance :

- [x] Absence de surveillance justifiée

Raison :

- [ ] Surveillance différée en raison de procédure en cours

Raison :

Début de la surveillance :
Arrêt effectif de la surveillance :
Résultat de la surveillance à la date du :
Résultat de la surveillance, autre :

Restrictions d'usage et mesures d'urbanisme

Restriction d'usage sur :

- [x] L'utilisation du sol (urbanisme)
- [x] L'utilisation du sous-sol (fouille)
- [ ] L'utilisation de la nappe
- [ ] L'utilisation des eaux superficielles
- [x] La culture de produits agricoles

Mesures d'urbanisme réalisées :

- [ ] Servitude d'utilité publique (SUP)

Date de l'arrêté préfectoral :

- [ ] Porter à connaissance risques, article L121-2 du code de l'urbanisme

Date du document actant le porter à connaissance risques L121-2 code de l'urbanisme :

- [ ] Restriction d'usage entre deux parties (RUP)

Date du document actant la RUP :

- [ ] Restriction d'usage conventionnelle au profit de l'Etat (RUCPE)

Date du document actant la RUCPE :

- [ ] Projet d'intérêt général (PIG)

Date de l'arrêté préfectoral :

- [ ] Inscription au plan local d'urbanisme (PLU)
- [ ] Acquisition amiable par l'exploitant
- [ ] Arrêté municipal limitant la consommation de l'eau des puits proche du site

Informations complémentaires :

Traitement effectué

- [x] **Mise en sécurité du site**
  - [x] Interdiction d'accès
  - [ ] Gardiennage
  - [x] Evacuation de produits ou de déchets
  - [ ] Pompage de rabattement ou de récupération
  - [ ] Reconditionnement des produits ou des déchets

Autre :

- [x] **Traitement des déchets ou des produits hors site ou sur le site**
  - [ ] Stockage déchets dangereux
  - [x] Stockage déchets non dangereux
  - [ ] Confinement sur site
  - [ ] Physico-chimique
  - [ ] Traitement thermique

Autre :

- [ ] **Traitement des terres polluées**
- [ ] Stockage déchets dangereux
- [ ] Stockage déchets non dangereux
- [ ] Traitement biologique
- [ ] Traitement thermique
- [ ] Excavation des terres
- [ ] Lessivage des terres
- [ ] Confinement
- [ ] Stabilisation
- [ ] Ventilation forcée
- [ ] Dégradation naturelle

Autre : Recouvrement de terre

- [ ] **Traitement des eaux**
- [ ] Rabattement de nappe
- [ ] Drainage

Traitement :

- [ ] Air stripping
- [ ] Vapour stripping
- [ ] Filtration
- [ ] Physico-chimique
- [ ] Biologique
- [ ] Oxydation (ozonation...)

Autre :

Imprimer la fiche

Pour tout commentaire Contactez-nous